

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. E. W. Méthot, secondé par l'Hon. I. Thibau-
deau, et résolu :

Que le rapport des Directeurs, ainsi que les Etats qui
viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des
actionnaires.

Proposé par Mgr Benjamin Paquet, secondé par M. J. D.
Brousseau, et résolu :

Que l'article dix des règlements de cette Institution soit
amendé en substituant à la dernière phrase qui se lit comme suit :
" Tout argent retiré de la Banque le sera par un chèque signé par
le Président ou le Gérant et contresigné par le Secrétaire-Trésorier
ou par le comptable ou son assistant ; " la phrase suivante :
" Tout argent retiré des dites banques le sera de la manière à
être fixée de temps à autre par le bureau de direction."

Proposé par Ulric Tessier, écuyer, secondé par Dr. J. E.
Fortier, écuyer, et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à MM. les
Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention apportée
aux affaires de la Caisse d'Economie pendant l'année qui vient de
s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers
de la Caisse pour leur dévouement dans l'exercice de leurs devoirs
respectifs.

Proposé par J. D. Brousseau, écuyer, secondé par Cyrille
Tessier, écuyer, et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Alphonse Côté soient élus
auditeurs de la Caisse pour l'année courante.